



DÉCLARATION UE DE CONFORMITÉ

Le fabricant

ADVANCE THUN AG
Uttigenstrasse 87
3600 Thun
+41 33 225 70 10
info@advance.ch
www.advance.swiss

Déclare sous sa seule responsabilité que l'EPI suivant :

ADVANCE BIPAX 2 - Airbag

Est certifié selon la procédure de test UE de type (module B) en date du 01.06.2021 par

ALIENOR certification
ZA du Sanital
21 rue Albert Einstein
86100 Châtelleraut
France

Et est conforme au règlement EU 2016/425

Selon le protocole SP-003 09/2021

L'organisme notifié a établi l'attestation d'examen UE de type n°2754/2678/162/09/20/0675

Thun, le 30.08.2023

Valéry Chapuis
Directeur commercial